



N° 475 Édition du 07 Septembre 2018

PAGE 2	Secrétariat Général
PAGES 3 à 10	Commission Calendriers & Organisation des Compétitions
PAGES 11 à 14	Commission Football d'Animation
PAGES 15 à 17	Commission Futsal
PAGE 18	CDIF
PAGE 19	Commission des Terrains & Installations Sportives

Une minute de silence sur les terrains !

En Hommage à Jean-Jacques PROUTEAU, membre important du District du Val-d'Oise de Football en tant que Commissaire à la CDIF et au corps des délégués,

le Président Claude DELFORGE et le Comité de Direction souhaitent qu'une minute de silence soit respectée avant les rencontres de ce Week end.



La division Seniors D5 supprimée

Nous vous informons que la Division SENIORS D5 est supprimée.

La Division SENIORS D4 est modifiée et comporte 4 Poules.

Les clubs qui étaient en SENIORS D5 sont en SENIORS D4.

Report de la journée du 09/09/2018 à une date ultérieure concernant les SENIORS D4 Poules A,B,C,D.

5^{ème} rentrée du Foot Féminin 23 septembre 2018



Le DVOF recrute un Service Civique !





SECRETARIAT GÉNÉRAL

04 SEPTEMBRE 2018

DÉLÉGATIONS - DÉSIGNATIONS

Rencontres du 09 Septembre 2018

Seniors D 1

Match 20484917 : ACS Cormeillais / FC Jouy le Moutier

Délégué M. Christian Febvay

Match 20484918 : FC St Leu / FC St Brice

Délégué M. Yohan Lozachmeur

Match 20484919 : OL Montigny / US Persan

Délégué M. Olivier Le Nagard

Match 20484920 : FC Groslay / AAS Sarcelles

Délégué M. Luc Podan-Mavounzy

Match 20484921 : FC Goussainville / FCM Garges

Délégué M. Christian Maillet

Match 20484922 : FC Ecoeuven / Entente SSG

Délégué M. Faouzi Belhamra

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 04 SEPTEMBRE 2018

Présents : Mme SYLVESTRE (Comité), MM. PODAN-MAVOUNZY, SABATE, PEZIÈRE, SÉNÉCAL, NDIAYE.

Excusé : M.TRAON

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2018/2019)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les mardis à partir de 16h00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même

La commission demande au club de bien vouloir faire parvenir leurs listes d'engagement pour les dernières catégories U19 / U17 et U15 **avant le vendredi 14 septembre 2018 dernier délai.**

INFORMATION IMPORTANTE

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football

INFORMATION IMPORTANTE

Si des clubs rencontrent des problèmes d'alternance, qu'ils le signalent immédiatement pour :

*Inversion de rencontre (avec accord de l'adversaire)

*Changement d'horaire

*Changement de date



INFORMATION IMPORTANTE

Report de la journée complète du 16/09/2018 des catégories U19 D1 et U19 D2 Poules A et B au 25/11/2018

SENIORS D5

Nous vous informons que la Division SENIORS D5 est supprimée. La Division SENIORS D4 est modifiée et comporte 4 Poules. Les clubs qui étaient en SENIORS D5 sont en SENIORS D4.

Report de la journée du 09/09/2018 à une date ultérieure concernant les SENIORS D4 Poules A,B,C,D.

TERRAIN DE REPLI

*En application de l'ART 40.7 du RS du DVOF, la Commission Organisation des Compétitions demande aux clubs suivants de fournir le nom et l'adresse du terrain de repli après accord écrit du club mettant à disposition leurs installations. Les premiers matches à domicile sont concernés par cette décision. Une réponse doit parvenir à la COC pour le **VENDREDI 14 Septembre 2018** au plus tard.*

RAPPEL POUR CES 2 CLUBS : LA COMMISSION VOUS DEMANDE DE BIEN VOULOIR INDIQUER VOS ADRESSES DE TERRAIN DE REPLI POUR VENDREDI 14 SEPTEMBRE DERNIER DELAI

RFC ARGENTEUIL

U17 2 matches de suspension ferme du terrain

SOISY AND MARGENCY

SENIORS D4 1 match de suspension ferme du terrain

APPLICATION DE L'ART 9.4 du RS du DVOF

MONTIGNY OL

Courriel du 02/09/2018

CDM D2

Annulation d'engagement d'une équipe après parution des calendriers et avant le début de la compétition

Amende 102€

APPLICATION DE L'ART 10.4 du RS du DVOF

RC GONESSE

Courriel du 03/09/2018

U19 D2

Toutes les rencontres de championnat à domicile pour la saison 2018-2019 se dérouleront à 14H au stade Eugène Cognevaut à Gonesse, 5 Rue du Commandant Maurice FOURNEAU sauf dernière journée de championnat (en application de l'ART 10.4 du RS du DVOF)

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

AS ERMONT

Courriel du 30/08/2018

U19 D1

Toutes les rencontres de championnat à domicile pour la saison 2018-2019 se dérouleront à 12H30, sauf dernière journée de championnat (en application de l'ART 10.4 du RS du DVOF)

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

AS ERMONT

Courriel du 30/08/2018

U17 D2

Toutes les rencontres de championnat à domicile pour la saison 2018-2019 se dérouleront à 12H30, sauf dernière journée de championnat (en application de l'ART 10.4 du RS du DVOF)

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

AS ERMONT

Courriel du 30/08/2018

U15 D2**U15 D3**

Toutes les rencontres de championnat à domicile pour la saison 2018-2019 se dérouleront à 16H00, sauf dernière journée de championnat (en application de l'ART 10.4 du RS du DVOF)

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

US PERSAN 03

Courriel du 02/09/2018

SENIORS 1 – SENIORS 2 - U19 – U17 – U15

Toutes les rencontres de championnat à domicile pour la saison 2018-2019 se dérouleront à au stade Gaston Deschamps, rue Francisco Ferrer à Persan, sauf dernière journée de championnat (en application de l'ART 10.4 du RS du DVOF)

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

FC DEUIL ENGHIEU

Courriel du 28/08/2018

U15 D2 Poule A**U15 D4 Poule A**

Toutes les rencontres de championnat à domicile pour la saison 2018-2019 se dérouleront au stade Intercommunal, rue Jean Bouin à Deuil La Barre, sauf dernière journée de championnat (en application de l'ART 10.4 du RS du DVOF)

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

RC GONESSE

Courriel du 03/09/2018

U15 D3 Poule A**U15 D4 Poule A**

Toutes les rencontres de championnat à domicile pour la saison 2018-2019 se dérouleront à 16H30 au stade Eugène COGNEVAULT à Gonesse, 5 Rue du Commandant Maurice FOURNEAU sauf dernière journée de championnat (en application de l'ART 10.4 du RS du DVOF)

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

RC GONESSE

Courriel du 03/09/2018

U17 D2

Toutes les rencontres de championnat à domicile pour la saison 2018-2019 se dérouleront à 14H au stade Eugène COGNEVAULT à Gonesse, 5 Rue du Commandant Maurice FOURNEAU sauf dernière journée de championnat (en application de l'ART 10.4 du RS du DVOF)

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

AS COURDIMANCHE

Courriel du 03/09/2018

U15 D4 Poule C

Toutes les rencontres de championnat à domicile pour la saison 2018-2019 se dérouleront à 16H30, à COURDIMANCHE sauf dernière journée de championnat (en application de l'ART 10.4 du RS du DVOF)

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires



FC SOISY

Courriel du 04/09/2018

U17 D1

Toutes les rencontres de championnat à domicile pour la saison 2018-2019 se dérouleront à 12H à Soisy, sauf dernière journée de championnat (en application de l'ART 10.4 du RS du DVOF)

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

ACS CORMEILLAIS

Courriel du 31/08/2018

U15 D2 Poule A

Toutes les rencontres de championnat à domicile pour la saison 2018-2019 se dérouleront à 15H30 sauf dernière journée de championnat (en application de l'ART 10.4 du RS du DVOF)

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

U15 D3 Poule A

Toutes les rencontres de championnat à domicile pour la saison 2018-2019 se dérouleront à 13H30 sauf dernière journée de championnat (en application de l'ART 10.4 du RS du DVOF)

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

U15 D4 Poule C

Toutes les rencontres de championnat à domicile pour la saison 2018-2019 se dérouleront à 16H30 sauf dernière journée de championnat (en application de l'ART 10.4 du RS du DVOF)

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

U17 D1

Toutes les rencontres de championnat à domicile pour la saison 2018-2019 se dérouleront à 14H00 sauf dernière journée de championnat (en application de l'ART 10.4 du RS du DVOF)

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

U19 D2 Poule B

Toutes les rencontres de championnat à domicile pour la saison 2018-2019 se dérouleront à 14H00 sauf dernière journée de championnat (en application de l'ART 10.4 du RS du DVOF)

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

SENIORS D1

Toutes les rencontres de championnat à domicile pour la saison 2018-2019 se dérouleront à 16H00 sauf dernière journée de championnat (en application de l'ART 10.4 du RS du DVOF)

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

SENIORS D3 Poule B

Toutes les rencontres de championnat à domicile pour la saison 2018-2019 se dérouleront à 16H00 sauf dernière journée de championnat (en application de l'ART 10.4 du RS du DVOF)

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

DIFFUSION DES GROUPES SUITE MODIFICATION

ANCIENS D4

Groupe A	Groupe B
ARNOUVILLE F. AS 11	COURDIMANCHE AS 12
ASC BELLOY St MARTIN 11	ENT. BEAUMONT MOURS 12
FC FONTENAY 12	VEXIN A.S. 11
AIR FRANCE ROISSY AS 11	AUVERS ENNERY FC 12
VILLIERS LE BEL JS 12	CHAMPAGNE SFC 95 11
RC GONESSE 12	DEUIL ENGHEN FC 12
FOSSÉS F. U. 12	ENT SANNOIS ST GRATIEN 11
VIARMES ASNIERES OL 11	MENUCOURT AS 12
DOMONT F.C. 11	MERY MERIEL BESSANCO 13
PUISEUX LOUVRES FC 12	MONTSOULT BAILLET US 12
SURVILLIERS AVENIR 11	VAUREAL F. C. M. 12
THILLAY ESM 12	BRUYERES ACS 11

DIFFUSION DU GROUPE D1 FEMININES

D 1

JOUY LE MOUTIER 1	
US PERSAN 03 1	16H45
FC ARGENTEUIL 1	17H30
FC CERGY PONTOISE 2	15H30
AAS SARCELLES 2	
AS St OUEN L'AUMONE 1	17H30
AS VEXIN 1	17H30
RFC ARGENTEUIL 1	
ES MARLY LA VILLE 1	
ENT St LEU MERY MERIEL BESS 1	

HORAIRE MATCH OFFICIEL 15H

COURRIERS DES CLUBS

AIR FRANCE ROISSY

Courriel du 03/09/2018

ANCIENS D4

La Commission vous confirme que votre équipe **ANCIENS D4** évoluera lors la saison 2018/2019 dans la **Poule A**.

CSM EAUBONNE

Courriel du 03/09/2018

VETERANS +45 ans

Match 20547874 ENT.EAUBONNE ST PRIX/AC PARMAIN du 23/09/2018

La commission ne peut prendre en compte vos demandes d'inversion de rencontres, manque l'accord de vos adversaires. Veuillez utiliser l'**application Footclub** pour faire la demande.



CSM EAUBONNE

Courriel du 03/09/2018

VETERANS +45 ans

Match 20547893 ENT.EAUBONNE ST PRIX/FC GOUSSAINVILLE du 04/11/2018

La commission ne peut prendre en compte vos demandes d'inversion de rencontres, manque l'accord de vos adversaires. Veuillez utiliser l'application **Footclub** pour faire la demande.

CSM EAUBONNE

Courriel du 03/09/2018

VETERANS +45 ans

INVERSION DE RENCONTRE

Match n° 20547879 du 07/10/2018

ENTENTE EAUBONNE ST PRIX/FC CERGY PONTOISE

Cette rencontre se jouera sur les installations du FC CERGY PONTOISE

Accord des deux clubs

Accord de la COC

CSM EAUBONNE

Courriel du 03/09/2018

VETERANS +45 ans

INVERSION DE RENCONTRE

Match n° 20547945 du 17/03/2019

FC CERGY PONTOISE/ENTENTE EAUBONNE ST PRIX

Cette rencontre se jouera sur les installations d'EAUBONNE

Accord des deux clubs

Accord de la COC

UF FOSSES

Courriel du 01/09/2018

La commission prend note de l'engagement de votre équipe **SENIORS** pour la saison 2018/2019, elle évoluera en **SENIORS D4**

AAS SARCELLES

Courriel du 31/08/2018

ANCIENS D4

La Commission ne peut prendre en compte votre demande d'engagement d'une équipe supplémentaire car les groupes dans cette catégorie sont complets

USO BEZONS

Courriel du 31/08/2018

U17 / U19

La Commission a fait le nécessaire auprès du Secrétariat et a rétabli la bonne alternance

ESSG

Courriel du 04/09/2018

ANCIENS D4 / VETERANS +45

Après examen du Championnat, l'unique possibilité est la suivante : l'Equipe ESSG Vétérans +45 ans Poule D jouera en lieu et place de l'exempt 8

TERRAINS - DATES – HEURES

FC DEUIL ENGHEN

Courriel du 28/08/2018

U15 D2 Poule A

Match n° 20535860 du 22/09/2018

FC DEUIL ENGHEN 1 / AAS SARCELLES 3

Cette rencontre se déroulera au stade Alain Mimoun, rue Guynemer à Deuil La Barre

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

FC FRANCONVILLE

Courriel du 30/08/2018

INVERSION DE RENCONTRE

SENIORS D2 Poule B

Match n° 20485187 du 09/09/2018

COSMO DE TAVERNY/FC FRANCONVILLE

Cette rencontre se déroulera sur les installations du FC FRANCONVILLE

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

FC FRANCONVILLE

Courriel du 30/08/2018

INVERSION DE RENCONTRE

SENIORS D2 Poule B

Match n° 20485253 du 03/02/2019

FC FRANCONVILLE/COSMO DE TAVERNY

Cette rencontre se déroulera sur les installations du COSMO DE TAVERNY

Accord de la Commission

Prévenir vos adversaires

TERRAINS - DATES – HEURES VIA FOOTCLUBS

FCM VAURÉAL

Courriel du 03/09/2018

SENIORS D4 Poule B

Match n° 20521485 du 09/09/2018

FCM VAUREAL 2 / FC BONNEUIL EN FRANCE 2

Cette rencontre se déroulera le 16/09/2018

Accord des deux clubs

Accord de la COC

MATCHES A JOUER

16/09/2018

SENIORS D3 Poule C

Match n° 20518079

FC BONNEUIL EN FRANCE 1 / AS ERMONT 2

Secrétaire de Séance

M. SENEAL

Présidente de Séance

Mme SYLVESTRE

**ENGAGEMENTS À CONFIRMER AVANT LE 14 SEPTEMBRE 2018****U19 D3**

AS BEAUCHAMP 1	engagé
ENTENTE BOISSY CORMEILLES CHARS 1	engagé
FC GROSLAY 1	engagé
JS VILLIERS LE BEL 1	engagé
SFC CHAMPAGNE 1	engagé
UF FOSSES 1	engagé
US EZANVILLE ECOUEN 1	engagé
AS COURDIMANCHE 1	en attente de confirmation
AS ECLAIR DE PUISEUX 1	en attente de confirmation
AS ERAGNY FC 1	en attente de confirmation
AS VEXIN 1	en attente de confirmation
FC DOMONT 1	en attente de confirmation
FC ECOUEN 2	en attente de confirmation
FC MONTMORENCY 1	en attente de confirmation
GAFEPB 1	en attente de confirmation
JS PONTOISIENNE 1	en attente de confirmation

U17 D4

ENTENTE BEAUMONT MOURS 1	engagé
FC OSNY 1	engagé
FC ST LEU 3	engagé
FCM VAUREAL	engagé
JS VILLIERS LE BEL 2	engagé
SAINT PRIX 2	engagé
UF FOSSES 1	engagé
US ROISSY EN France 1	engagé
AS ERAGNY FC 2	en attente de confirmation
ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT 2	en attente de confirmation
FC MAGNY EN VEXIN 1	en attente de confirmation
FCM GARGES 3	en attente de confirmation
OL ADAMOIS 3	en attente de confirmation

U15 D5

AS MENU COURT 2	engagé
CSM EAUBONNE 3	engagé
ENTENTE BEAUMONT MOURS 1	engagé
ENTENTE ECLAIR DE PUISEUX BONNEUIL	engagé
FC CERGY PONTOISE 5	engagé
FC MONTMORENCY 2	engagé
SFC CHAMPAGNE 1	engagé
UF FOSSES 1	engagé
USM BRUYERES BERNES	engagé
ENTENTE BOISSY CORMEILLES CHARS 1	supprimée
AS COURDIMANCHE 2	en attente de confirmation
ES FRETTOISE 1	en attente de confirmation
FC FRANCONVILLE 3	en attente de confirmation
FC JOUY LE MOUTIER 2	en attente de confirmation
JS VILLIERS LE BEL 1	en attente de confirmation
MONTMAGNY SPORTS 2	en attente de confirmation
OL ADAMOIS 3	en attente de confirmation
US PERSAN 03 2	en attente de confirmation

COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 03 SEPTEMBRE 2018

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente) – Mme Baisnée – Mme Escroignard
M Senecal

Assistent : MM Le Nagard (Comité) – Allard (Cdfa)

Excusés : Melle Bastos – M Maytraud

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

ATTENTION : *La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18h00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.*

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

Toutes les feuilles de matches ou feuilles de plateaux sont à adresser au DVOF, le lundi suivant les rencontres, par le **CLUB RECEVANT**.

Les feuilles de match ou feuilles de plateaux sont à remplir impérativement avant le début des rencontres à l'aide de la liste des licences.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.



COURRIERS DES CLUBS

EAUBONNE CSM : Mail du 28 08 18

Pris note de votre impossibilité de recevoir des plateaux U6/U7 & U8/U9.

ADAMOIS OL : Mail du 03 09 18

Pris note de votre demande de positionner vos équipes U6/U7 & U8/U9 sur les mêmes centres que les équipes du club de PRESLES USL

ECLAIR DE PUISEUX : Mail du 31 08 18

Pris note de l'engagement de vos équipes en foot animation

CRITÉRIUM AVENIR

U10 / U11

Ci-dessous les groupes du critérium Avenir U10/U11

Groupe A

ARGENTEUIL FC
CERGY PONTOISE FC
COSMO TAVERNY
EAUBONNE CSM
ENTENTE SSG
AS ERAGNY FC
PARISIS FC
ST OUEN L'AUMONE AS

Groupe B

ARGENTEUIL RFC
BEZONS USO
FRANCONVILLE FC
GARGES FCM
GOUSSAINVILLE FC
SARCELLES AAS
ST BRICE FC
ST LEU FC

Conformément à l'article 4 du règlement du Critérium Avenir U11 & U13, la commission demande aux clubs ci-dessous de lui faire parvenir les fiches de renseignements pour le **Vendredi 7 Septembre 2018 à 16 heures dernier délai** sous peine de non engagement :

ARGENTEUIL FC
ARGENTEUIL RFC
AS ERAGNY FC
PARISIS FC
EAUBONNE CSM
FRANCONVILLE FC
GOUSSAINVILLE FC
SARCELLES AAS
ST BRICE FC
ST LEU FC

U12 / U13

Ci-dessous les Groupes du critérium Avenir U10/U11

Groupe A

ARGENTEUIL FC
CERGY PONTOISE FC
COSMO TAVERNY
ERMONT AS
ENTENTE SSG
ONSY FC
PARISIS FC
ST OUEN L'AUMONE AS

Groupe B

ARGENTEUIL RFC
DEUIL ENGHEN FC
FRANCONVILLE FC
GARGES FCM
GOUSSAINVILLE FC
SARCELLES AAS
ST BRICE FC
ST LEU FC

Conformément à l'article 4 du règlement du Critérium Avenir U11 & U13, la commission demande aux clubs suivants de lui faire parvenir les fiches de renseignements pour le **Vendredi 7 Septembre 2018 à 16 heures dernier délai** sous peine de non engagement :

ARGENTEUIL FC
ARGENTEUIL RFC
DEUIL ENGHEN FC
ERMONT AS
FRANCONVILLE FC
GOUSSAINVILLE FC
PARISIS FC
SARCELLES AAS
ST BRICE FC
ST LEU FC
ST OUEN L'AUMONE AS

Les éducateurs responsables des équipes du Critérium Avenir sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le Lundi 24 Septembre 2018 à 18h30 au DVOF (salle de formation RDC).

ENGAGEMENTS REÇUS

Ci-dessous la liste des engagements reçus ce jour :

- ARGENTEUIL RFC
- BELLOY ST MARTIN ASC
- EAUBONNE CSM
- ÉCLAIR DE PUISEUX AS
- GARGES FCM
- MONTMORENCY FC

Date Limite pour Engagement des Equipes Football d'Animation :
VENDREDI 14 SEPTEMBRE 2018



RENTÉE DU FOOT 2018



Les Rentrées du Foot sont ouvertes aux licencié(e)s et non licencié(e)s

U10-U11 : 15 ou 16 Septembre 2018

U8-U9: 22 ou 23 septembre 2018

U6-U7: 29 ou 30 septembre 2018

Dans le cadre de la promotion du football des plus jeunes, la FFF coordonne chaque année en début de saison la mise en œuvre de la Rentrée du Football dont les journées sont organisées dans les Districts.

La FFF a fait de cette opération un évènement national qui marque le début de saison de football pour les jeunes joueurs U6 à U11, filles et garçons, licenciés ou non. Ces journées organisées sur tout le territoire bénéficient d'un accompagnement de la FFF au niveau logistique, communication et dotations.

L'organisation de La Rentrée du Foot 2018 est confiée à l'entière responsabilité de chaque club inscrit. Les dates nationales devront impérativement être respectées pour bénéficier de l'accompagnement de la FFF (logistique, communication et dotations) ainsi que de la couverture assurance pour les non-licencié(e)s.

Toutefois, les clubs ont la possibilité d'organiser 1 à 3 journées sur ces dates en indiquant les catégories concernées.

Pour ce faire, un prévisionnel est à renvoyer au district pour le 7 Septembre (formulaire Excel spécifique) à l'adresse: technique@district-foot95.fff.fr

Tous les éléments dans le [guide de la Rentrée du Foot 2018](#)

**Prochaine Réunion
Lundi 10 Septembre 2018
à partir de 18 h 30**

COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 03 SEPTEMBRE 2018

Présents : MM. Le Nagard (Président) - Duclos

Assistent : MM. Chéroux (Cda) – Nianghane (Comité)

Excusés : MM. Badri – Picaut

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis sur papier officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

INVERSION DE RENCONTRE - ART 20.6 des RG du DVOF

En cas d'inversion de rencontre, veuillez utiliser la feuille de match correspondant au dit match indépendamment du lieu de la rencontre.

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.



INFORMATION IMPORTANTE

**La commission tiendra au siège du DVOF - 6, avenue du Bosquet à Baillet en France, une réunion d'information sur le calendrier 2018-2019 et sur les principales modifications réglementaires,
le lundi 10 Septembre 2018 à 19h30
Présence obligatoire sous peine d'amende de 50€ conformément à l'annexe financière du DVOF.**

COURRIERS CLUBS

Union Fc : Mail du 12-07-18

Pris note de votre courrier nous signifiant le désengagement de votre Club.

Jouy Le Moutier Fc : Mail du 16-07-18

Pris note de votre demande auprès de la LPIFF de l'engagement d'une seconde équipe seniors en remplacement de l'engagement d'une équipe U18. Merci de nous communiquer si votre seconde équipe joue en alternance avec l'équipe 1 ou le même jour à domicile.

Jouy Le Moutier Fc : Mail du 31-07-18

Réception de l'attestation du gymnase pour la saison 2018-2019.
Remerciements

Goussainville Fc : Mail du 27-07-18

Réception de l'attestation du gymnase pour la saison 2018-2019.
Remerciements

Touskarot : Mail du 06-08-18

Réception de l'attestation du gymnase pour la saison 2018-2019.
Remerciements

Merci de nous communiquer le jour et l'horaire des rencontres pour votre équipe Seniors 1 évoluant en Futsal D1. La commission rappelle cependant que **TOUTES** les correspondances sont à effectuer par la boîte mail officielle du Club.

Persannaise Cfi : Mail du 09-08-18

Réception de l'attestation du gymnase pour la saison 2018-2019.
Remerciements

Parmain F As : Mail du 16-08-18

Réception de l'attestation du gymnase pour la saison 2018-2019.
Remerciements

Montmagny Asfs : Mail du 23-08-18

La commission vous informe qu'il est inscrit dans le règlement intérieur sportif général du DVOF la possibilité de faire évoluer dans la dernière division de district deux équipes appartenant au même club dans des groupes différents.

Osny Ac : Mail du 29-08-18

Pris note de votre demande de faire modifier auprès de la LPIFF et d'adapter au DVOF les horaires et jours de matchs pour vos deux équipes. La commission Futsal du DVOF vous informe que 10h00 est l'horaire habituel du samedi matin.

Osny Ac : Mail du 3-09-18

Réception de l'attestation du gymnase pour la saison 2018-2019.
Remerciements

ENGAGEMENTS SAISON 2018 - 2019

La commission départementale Futsal demande à tous les clubs engagés en championnat du DVOF de lui faire parvenir impérativement l'attestation fournie par la municipalité, de mise à disposition du gymnase, précisant les jours et horaires de match y compris pour les équipes évoluant seulement en championnat LPIFF.

Engagements nouvelles équipes Futsal :

La commission a reçu l'engagement d'un nouveau Club Futsal : **Vauréal Afs**

La commission est dans l'attente de la confirmation de l'engagement de deux nouvelles équipes :
Goussainville Js et Paris Cdg Futsal

Engagements Futsal catégorie U9 à U15 :

La commission demande aux clubs désirant engager des équipes de jeunes en critérium U9 à U13 de faire parvenir au DVOF les feuilles d'engagement pour le **vendredi 14 Septembre 2018**.

La commission validera les engagements d'équipes uniquement après validation du nombre de licences nécessaires pour chaque équipe.

GROUPES SAISON 2018 - 2019

Suite à une erreur administrative au niveau de l'alternance pour les équipes de Garges Djibson Asc 2 et 3, la commission est dans l'obligation de modifier les numéros d'affectation des équipes des clubs de Touskarot et de Garges Djibson en championnat Futsal D1 :

Garges Djibson Asc devient N°7

Touskarot Futsal devient N° 10

La commission s'excuse pour la gêne occasionnée. Le calendrier Futsal D1 va être modifié.

DEPARTEMENTAL 1		
N°	N° DU CLUB	NOM DU CLUB
1	590442	LES SPORTIFS DE GARGES 2
2	580869	PERSANAISE CFJ 1
3	590534	ARGENTEUIL RFC 1
4	850889	MONTMAGNY ASFS 1
5	519039	EAUBONNE CSM 1
6	580882	SPORT CŒUR MARCOUVILLE 2
7	553776	GARGES DJIBSON ASC 3
8	549561	DEUIL-ENGHIEN FC 1
9	850343	ATTAINVILLE FUTSAL C 2
10	581992	TOUSKAROT 1

Suite aux prévisions d'engagement des nouvelles équipes, les groupes et le calendrier du championnat Futsal D2 seront finalisés lors de la réunion de début de saison du 10 septembre 2018.

Prochaine réunion
Lundi 10 Septembre 2018
À 18h30 au DVOF



CDIF

RÉUNION DU 04 SEPTEMBRE 2018

Présents : MM. BROGNARA - PLASSART – LACOUR.

Assiste : M. LETELLIER (Comité).

Excusés : MM. VALETTE- FARGEON.

FMI – UTILISATION DES TABLETTES

Les Clubs doivent faire parvenir au DVOF le score des matches du weekend soumis à la FMI avant le lundi midi.

Pour sécuriser au maximum le process de récupération des rencontres et des effectifs, nous vous conseillons de préparer au plus tôt les matchs du week-end.

Vérifier que vous utilisez la dernière version de l'application FMI

3.6.1.0

La CDIF demande à toutes les équipes recevantes ou visiteuses qui n'ont pas utilisé la tablette pour la FMI de préciser par mail auprès du DVOF les motifs, raisons ou explications ayant conduit à cette situation avant le lundi midi.

La CDIF est chargée par le Comité de Direction de former/informer les Clubs à l'utilisation de la FMI, et de suivre le taux d'utilisation chaque weekend de matches dans les catégories concernées.

La CDIF apportera toute sa contribution et son aide aux Clubs qui le souhaitent.

Rappel : 100€ d'amende (annexe financière)
Autres sanctions possibles selon le règlement FMI.

La CDIF effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non utilisation).

Nous vous remercions de votre retour.

La commission se réunissant tous les mardis de 18h00 à 20h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir les scores de leurs matches avant le lundi 12h00 seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDIF.

FMI – Informations tablettes, Assistance ARCHOS

NOUVEAU TELEPHONE : 01 70 99 06 77

Le mot de passe a une durée de vie de 6 mois,
Validité : 01 janvier au 30 juin et du 01 juillet au 31 décembre.

<https://fmi.fff.fr/assistance/>

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 04 SEPTEMBRE 2018

Présents : MM. FEBVAY – ANDRIEU – BROGNARA - CHUPPE – MAGGIO - PLASSART- DA MATA

Assiste : M. LETELLIER

Excusé : M. DA MATA

COURRIERS

La commission accuse réception du P.V. de la C.R.T.I.S. du mois d'août 2018.

Remerciements.

RAPPEL

À tous les clubs du DISTRICT DU VAL-D'OISE :

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

DÉPLACEMENT

VILLE DE MOURS Stade MUNICIPAL NNI 95 436 01 01

M. FEBVAY s'est rendu le mercredi 29 août 2018 à 11h45, sur les installations du club afin d'effectuer la confirmation du classement.

RÉUNION

Mise à jour des dossiers.

IMPORTANT

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne ou semi nocturne sont invités à vérifier le classement de leurs terrains en éclairage.

Président

Christian FEBVAY

Secrétaire

Joseph PLASSART